


BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XXXV
B
55
NAPOLI

V. B. 55.

Digitized by Google

ALPHABET
DE
L'ART MILITAIRE
DE IEAN MONTGEON,
Sieur du Haut-Puy de Fleac, Angoumoisin.

AVEC LES ORDONNANCES du Roy;

SVR LE REGLEMENT de l'Infanterie:

Ensemble l'Exercice de Milice pour le Mousquet & pour la Picque.

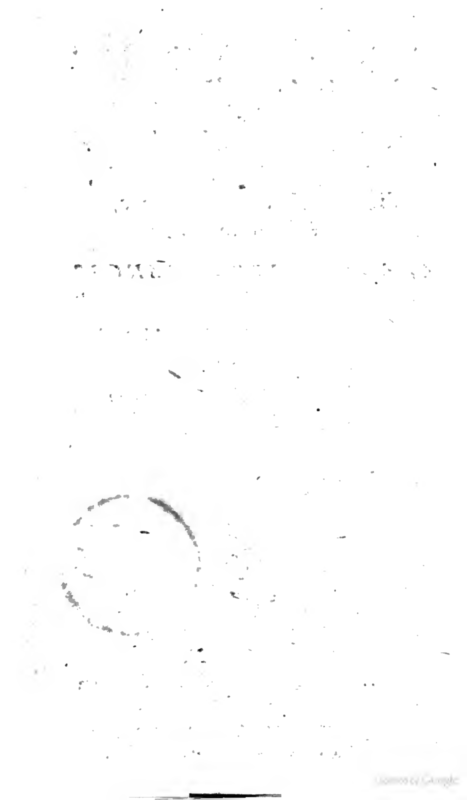
Conforme à celuy du Prince Maurice.



A LYON,
Chez ANTOINE CHAR, en ruë Merciere.

M. DC. XXX.

Digitized by Google



Digitized by Google



A MONSIEVR, MONSIEVR LE BARON D'AMBLE-VILLE, Gouuerneur de la Ville & Chasteau de Cougnac.

MONSIEVR,

Il me resouuient auoir leu dans les Commentaires du Seigneur de Monluc, qu'vn iour l'armée du ROY HENRY II. *estant en Bataille, on y amena feu Messieurs de Guyse, & du Mayne encore petits enfans; & comme ils*

voyoient les trouppes qui faisoient Alte, ledit Sieur de Montluc print vne picque à vn Soldat, & la mist sur l'espaule de l'aisné de ces Princes, luy disant; Monsieur, voyons si vous aurez vn iour bonne grace à la teste d'vne Armée: & luy ayant fait faire six ou sept pas, luy aidant à supporter la picque, s'addressa aussi à Monsieur du Mayne, & luy fist le semblable, où ils prenoient grand plaisir, puis leur dict; Messieurs, souuenez-vous que Monluc vous a le premier mis les armes sur les espaules, Dieu vueille, qu'il vous apporte de l'heur: Ie diray donc, MONSIEVR, *que vous ne deuez pas vous estimer moins heureux que ces deux Princes en la profession où vostre rang & noblesse de vos ancestres vous appellent, estant pres vn*

autre

autre Montluc, ſçauoir, MONSEIGNEVR *voſtre Pere, de qui vous pouuez apprendre tout ce qui eſt requis à la perfection d'vn Capitaine, ſes actions vertueuſes l'ayant eſleué aux charges honorables de ce Royaume, eſt tellement vtile au bien de ceſt eſtat, qu'il ſemble en eſtre le ciment, & le nœud gordien. Ainſi mon bon-heur me faiſant proceder tout autre en la dedicace de ce petit* ALPHABET MILITAIRE. *Ie vous ſupplieray de le receuoir en bonne part, & faire ſupplication à* MONSEIGNEVR *voſtre Pere qu'en ſes Gouuernemens il vueille permettre les exercices Militaires, ſuiuant l'intention de ce diſcours, & comme les verrez, s'il vous plaiſt, prendre la peine de lire le traicté du Capitaine en Chef, l'aduis que ie*

donne

donne au Sergent en ſuitte du Liuret d'Arithmetique, vous obligerez la ieuneſſe de la Patrie, qui ſera mieux ſtilée à ſeruir noſtre ROY, *& moy obligé à prier* DIEV, *que vous donnant l'aage & la force, il vous accroiſſe les honneurs & charges auec autant de proſperité que vous en ſouhaittera touſiours,*

Voſtre bien humble ſeruiteur
MONTGEON DE FLEAC.



ALPHABET
DE
L'ART MILITAIRE
DE IEAN MONTGEON,
Sieur du Haut-Puy de Fleac, Angoumoisin.

LE SOLDAT.

LE SOLDAT doit allant trouuer le Capitaine en la compagnie où il desire s'installer, apres l'auoir supplié le vouloir receuoir, luy dira son propre Nom, la Ville, Bourg, ou Village de sa naissance, ne taira point sa qualité telle qu'elle soit, & s'il est de famille roturiere, voire vil, ne le nie point, faisant toutesfois entendre par parole, & voir par effect, qu'il desire par le moyen de son espee, & auec l'assistance de DIEV, paruenir en autre degré que ce qu'il est à

present, & se doit asseurer que son Capitaine qui a passé, ou le deuroit, par ce commencement, sçaura bien prendre garde à son intention, que s'il n'a volonté de s'accroistre aux honneurs & charges, ie luy conseille prendre autre vacation: car l'estime que celuy qui ne s'entremet dans les compagnies que pour viure, ou passer autant de temps, on n'en doit faire estat que comme d'vn manœuure, ou gaste-mestier; où au contraire celuy qui aura le courage releué doit s'asseurer que ceux qui ont monté les degrez & sont paruenus aux charges, n'ont pas rompu la planche, mais au contraire ont tracé le chemin aux ames genereuses, à fin qu'ils y arriuent. Ayant donc esté receu & mis sur le roole, il demandera au Sergent, ou au membre de la Compagnie, voire au Capitaine, en quelle esquadre il a agreable le mettre, si on ne luy a dit: & apres l'auoir sçeu ira trouuer le Caporal, luy faisant auec honneur entendre sa bonne volonté & son insuffisance, n'ayant point encores pratiqué ne faict profession du mestier, le suppliera luy remonstrer & suppleer à ses deffauts, qui seront plustost par inaduertance que par mauuaise intention. Il sera donc aduerty en premier lieu, soit picquier, mousquetaire,

quetaire, ou arquebusier, de tenir ses armes nettes & claires : Ie desirerois que l'on les fist bien fourbir, & mesme passer à l'esmery ; & pour les conseruer en cet estat, il doit en estre fort curieux, & vsera d'vn precepte que ie diray à la fin de son discours ; pour son deuoir il doit estre tellement attaché, qu'il n'y doit manquer en rien de sa charge, d'autant que les fautes qu'il pourroit commettre luy pourroient oster la vie ; ie ne dis pas seulement à luy, mais à toute la trouppe, voire pourroit estre cause de la perte d'vne place. Estant en son deuoir de sentinelle il ne doit nullement s'asseoir de peur que le sommeil ne le surprenne, ce qui peut arriuer aux plus aduisez s'ils s'assoyent, ou s'appuyent contre quelque muraille, ou arbre. Il se tiendra donc en estat pour n'estre surprins, ie dis de l'ennemy, ne mesme des amis, faisant ronde. Ie l'aduertis qu'Epaminonde, Capitaine Thebain, trouuant vn Soldat endormy qui auoit esté mis en sentinelle, le perça tout outre de son espieu, & comme on luy demanda pourquoy il l'auoit tué, respondit, comme ie l'ay troué ie l'ay laissé. De peur donc de surprise ne lairra nullement approcher personne de luy sans leur demander, qui

va là ? & lors qu'ils auront respondu, se mettra à quartier pour les laisser passer, tenant ses armes en estat pour s'en seruir s'il en estoit besoin, n'abandonnera le lieu où l'on l'aura mis pour aucun peril qu'il pourroit voir; & en ces cas doit faire comme ceux qui bastirent l'Arche de Noé, qui la construirent pour sauuer autruy, & eux furent perdus, aussi nostre Soldat combattra estant là iusques à l'extremité, donnant l'allarme, afin qu'on vienne à luy, ne sortira du Corps-de Garde sans congé, pour quelque subjet que ce soit, hors le deuoir. Il doit estre aduisé, ayant principalement la crainte de DIEV deuant les yeux; ne sera point iureur, larron, ne yurongne: S'il ioüe, ce sera peu, ou point du tout pour le mieux; discret en ses discours, courtois enuers vn chascun, propre en ses habits, honorer ses Superieurs, & obeyssant sans murmure; ne se plaindre pas pour auoir trop demeuré en faction, ne pour la fatiqúe qu'il aura hors de Garde, ira tous les matins donner le bon iour à son Capitaine, le conduira où il se va promener, & à son retour, estant pres la porte du logis, se retirera sans aller escornifler ou visiter sa table, viuant plustost auec du pain en sa chambre, & il verra à la longue qu'il

qu'il sera aymé de son Capitaine , & appellé. Ie ne desire, ne luy conseille changer de Compagnie s'il est possible, car en changeant il perd tout le temps passé, & les deuoirs en quoy il s'est mis de bien seruir. Si par fortune son Capitaine, Lieutenant, ou Enseigne, le veullent rudoyer de parole, voire frapper, quelque chose que ce soit, il doit fuyr leur courroux à leur veuë, en ce temps-là n'auoir autres armes que les iambes, & bien qu'il y en aye qui ont dit, qu'ayant fuy quelque pas, il doit regarder à son espee, ce sont comptes du temps passé. Il doit pareille obeyssance à tous les Capitaines du Regiment, qui tous ont puissance de le reprendre, & en certains cas le chastier. S'il desire pour quelque digne subjet changer de compagnie, ou se retirer, il demande apres qu'il aura seruy le Mois, son congé, faisant entendre ses raisons à son Capitaine, & s'il le refuse, aura recours au Maistre de Camp. Ie luy ay promis de luy dire le moyen d'entretenir ses armes nettes, ce qu'il fera en ceste façon. Il aura sur luy vne petite boiste pleine d'vn onguent composé de cire, huile d'aspic, & graisse de mouton, fondu ensemble, & y aura peu de cire, afin qu'il soit liquide, & de cela frottera ses armes:

Il aura de plus vne grande placque de cire composee auec du suif, & cela couurira le bassinet de son arme, ie dis mousquet ou arquebuse, iusques par dessus la visiere, & quelque temps qu'il fasse, le pouluerin sera tousiours sec, & l'apportera à descouuert sur l'espaule, quelque pluye qu'il fasse, estant au logis il l'essuyera auec vn linge chaud; il prendra garde d'auoir tousiours de bon pouluerin qu'il fera luy mesme, & le portera en sa pochette en temps humide. Pour faire de bon pouluerin, il faut calciner sa poudre auec vn peu de bonne eau de vie, & apres l'auoir bien bassinee la concasser fort menu en vne escuelle d'estain, & il verra qu'il sera fort soudain, aussi fera sa mesche. Estant en bataille il armera le rang, & le fera bien droict, s'il faict l'aisle droicte, aura son arme hors le rang, & sur la gauche de mesme; si on dit quelque parole, soit pour appeller, ou commander vers la queuë, disant passe-parole, il se donnera garde que la parole ne finisse en son rang, cela est punissable. Se gardera de paroles sales & vilaines en quelque lieu que ce soit, & nommément au Cors-de-garde. Ie desirerois bien que pour y passer le temps on y eust quelque beau Liure: Comme les Commentaires de Monsieur de Montluc,

luc, ou le Discours Politic du Sieur de la-Noüe. Nostre feu Roy Henry le Grand nommoit les susdits Commentaires, la Bible des Soldats. Ie l'aduertis de se garder bien, soit en jeu ou autrement, de desrober poudre, mesche, ne balle à ses compagnons, attendu que c'est crime de mort, s'empeschera aussi du jeu de langue, & de main, comme font vn monde de ieunes gens. Prendra certificat de toutes ses monstres, qui luy seruira pour faire paroistre de ses seruices en temps & lieu, gardera aussi ses passe-ports curieusement.

DV LANCE-PASSADE.

Le Sieur de Corbouzon, de Mongommery en son traicté, intitulé la Milice Françoise, parlant de l'etymologie du nom de Lance-passade, dit que ce nom & coustume d'auoir des aides au Caporal vient des guerres de Piedmont, & que lors qu'vn Cauallier auoit perdu cheual & armes, on le mettoit dans les compagnies d'Infanterie, & là seruoit le Roy auec la mesme paye qu'il auoit lors qu'il estoit auec la Cauallerie, & par corruption de

langue

langue voulant dire,c'eſt vn Lancier rompu, on l'a nommé Lance paſſade: pour moy ie trouue qu'ils ſont fort vtiles, meſmement aux garniſons où les eſquades entrent en Garde ſeules, & ſeroit, ſelon mon iugement, beſoin en auoir deux en chacune eſquade, qui ſeroit ſix ou huiƈt pour chacune compagnie, attendu que l'vn eſt aſſez empeſché à viſiter les ſentinelles, l'autre à les aller poſer, & à faire vne ou deux rondes, ils ſe ſoulageront l'vn l'autre. Vn homme ne peut pas paſſer la nuiƈt entiere ſans eſtre incommodé, eſtant touſiours ſur pied : & auſſi ces charges ſe doiuent commettre aux appoinƈtez : Il y en a touſiours aſſez dans les troupes pour les rondes. Donc que fera noſtre Lance-paſſade ou appointé, s'il rencontre quelque autre ronde, ils doiuent paſſer ſans ſe donner le mot, bien que quelques-vns ont voulu dire (& s'eſt pratiqué) que celuy qui deſcouure le premier le doit receuoir; Ie nie cela, & dis que ceſte reigle eſt mauuaiſe, car ſi elle ſe pratiquoit pour faire vne fauſſe ronde, ie maſſerois ma lumiere , & moyennant ce i'aurois le mot en quelque place que ce ſoit. Il ne ſe donnera donc à perſonne, ſi ce n'eſtoit à vn chef bien cogneu, & dis de plus, que trouuant vne contre

centre-ronde que l'on ne cognoist, on se doit arrester, & prendre garde qu'il deuient iusques à ce que l'on l'ait veu arriuer à vn Corps-de-Garde, puis continuer son chemin, l'on ne peut se gouuerner trop seurement, mesme en chose si importante.

DV CAPORAL ET Chef d'Esquade.

LE Sieur de Courbouzon que i'ay allegué au traicté du Lance-passade, dit, parlant au Caporal, qu'il y en a assez de deux en vne compagnie, l'vn pour les Picquiers, l'autre pour les Arquebusiers: Dict de plus que luy-mesme doit poser ses sentinelles, les visiter, & receuoir les Rondes à la porte du Corps-de-Garde, qui sont choses incompatibles, qui me faict croire que l'Imprimeur a failly, & n'a escrit selon l'intention dudit Sieur, pource qu'allant visiter ou changer ses sentinelles, il ne sçauroit receuoir la Ronde s'il arriue lors qu'il n'y est pas: Dict de plus qu'il y en a assez de deux en chaque compagnée, & desire que les Arquebusiers

soyent

ſoyent à part, & les ſepare des Picquiers. Ie croy le contraire, & m'en rapporte aux experts, d'autant qu'en vn meſme quartier où on fait Garde, il eſt beſoin d'auoir de deux ſortes d'armes. De plus s'il n'y a que deux Caporaux, il n'y aura pour le ſoulagement du Soldat qu'vne nuict franche, qui fait qu'il faudroit que les hommes fuſſent d'acier, encore croy-ie qu'ils ne ſçauroient durer, s'ils n'eſtoient bien attrempez. Les reſſorts de vos rouëts d'arquebuſes ou piſtolets perdent leur force pour demeurer trop bandez, s'ils le diſoit pour eſpargner les deniers du ROY. Qu'il ſe ſouuienne que Perſe Roy de Macedoine fuſt vaincu & mené en triomphe à Rome auec grande quantité d'or & autres richeſſes. Iamais nos Roys ne ſeront ſouffreteux pour bien payer les Soldats. Les grands meſnagers d'argent n'ont iamais gueres fait de bien durant les guerres. Pour paruenir à noſtre Caporal, ie trouue que c'eſt vne belle charge, il repreſente vn Lieutenant de Roy, ſon gouuernement s'eſtendant iuſques aux limites de ſon quartier, ſa place metropolitaine eſt ſon Corps-de-garde, d'où il ne doit ſortir que pour receuoir les rondes à la porte, & enuoyer ſes Lieutenans ou Lance-paſſades aux autres

tres

tres affaires, comme nous auons dict precedemment. Pour ses conditions, il doit estre iudicieux & vigilant, auoir la crainte de Dieu deuant les yeux, & s'il auoit quelques imperfections les corriger, de peur de mauuais exemple, empescher dans son Corps-de-garde les iuremens, paroles sales & lubriques, ie dis comme s'il estoit en terre saincte. Admonester les ieunes Soldats de leur deuoir, leur lire quelques liures comme i'ay dit ailleurs, les maintenir en paix & amitié s'il y a quelque querelle, la communiquer au Sergent, s'il n'y peut mettre ordre, & garder s'il est possible que cela ne vienne à la cognoissance des Capitaines, sinon qu'il sçache aussi-tost l'accord que le different, & pour empescher que les Soldats ne soient reprins pour faire quelque faute signalee, il doit auoir les ordonnances sur le fait de l'Infanterie, & les mettre en placards, les lire souuent où il y aura des nouueaux venus, & mesme de puissance absoluë en peut faire dans son Corps-de-garde, comme deffenses de ne laisser l'espée du costé, le fourniment ou bandoliere, le hausse-col pour le Picquier, n'auoir arquebuse ou mousquet qui ne soient chargez à balle, ce qu'il peut voir auec vn tire-

bourre

bourré, mais en presence de la pluspart des Soldats, non autrement; voir s'il a de bon pouluerin au bassinet, si le serpentin va bien, & remonstrer le tout à ses Soldats, comme le pere au fils, tout cela est de sa charge, il a de grandes authoritez: C'est luy qui distribuë les Logis, les ayants receus du Sergent, comme il fait le pain & le vin & autres commoditez; s'il y a vn Soldat malade, il le doit visiter: si c'est marchant par pays, prendre garde à ses armes & bagage, & à le faire traicter: Et m'asseure que se gouuernant ainsi, il sera aimé de son Capitaine, & honnoré de ses Soldats. Ie desirerois bien qu'on donnast à ses gens-là plus d'authorité qu'ils n'en ont, pource qu'elle ne s'estend qu'estant au Corps-de-Garde, & ie voudrois qu'ils eussent pouuoir sur les Soldats en tous quartiers pour leur seruir de surueillance & Pedagogue.

DV SERGENT.

LE Sergent est vne belle charge, & plus fatiguable & difficile que toute autre, ie dis pour les mediocres. Il doit estre

estre fort aduisé & paisible, remonstrer aux Soldats leur deuoir, principalement la forme de marcher en bataille, comme il faut porter la Picque, l'Arquebuse, ou Mousquet, lors que l'on faict Alte, la façon de tenir son arme, la desmarche qu'il faut faire à la cadance du tambour, & tous ces premiers preceptes, mettant ses Soldats en Bataille, ne les doit rudoyer ne s'y empresser trop brusquement, ains au contraire quelque diligence qu'il soit besoin, tenir tousiours vne contenance moderée. I'en ay veu qui s'empressent fort & ne font iamais rien qui vaille, ils ressemblent aux oyseaux prins à la glu, plus ils se tourmentent, plus ils retardent leur liberté, & au contraire celuy qui fait sa charge auec vn geste & maintien attrempé, auancera plus son œuure en vne heure, que l'autre en vn iour. Sa charge est donc comme i'ay dict de mettre la compagnée en bataille, aller querir le mot au Sergent Majeur, le donner au Capitaine & Caporal allans par pays, il se trouuera aux despartemens des quartiers, prendra garde où l'on logera le drappeau, aux barriquades, posera les premieres sentinelles en lieu dangereux, fera la charge de Lance-passade, & là menera les Soldats appointez ou

Lance-

Lance paſſades, aux ſentinelles dangereuſes : C'eſt luy qui va querir les munitions, les depart au Caporal ; ſi quelque Soldat a failly & ſoit reprins de la Iuſtice, c'eſt luy qui le deſarme, s'il eſt condamné à eſtre deſgradé, & s'il eſt accuſé à tort, il doit debattre ſa cauſe pour ſa iuſtification, s'il y a quelque paſſage à gagner, ou quelque aduantage pour ſe loger, ou affaire où il faille ſeulement 30. ou 40. Soldats. On donne ordinairement ceſte charge à vn bon Sergent, voire pour gagner quelque petite contreſcarpe ; aux eſcarmouches vont querir les Soldats pour le rafraichiſſement des autres, il eſt beſoing qu'il ſçache lire, eſcrire, & qu'il entende quelque choſe de l'Arithmetique, & à deffaut qu'il ne l'entende, ie luy ay dreſſé vne forme de liuret de l'extraction de la Racine quarrée: cela luy ſeruira à bien dreſſer ſon bataillon, & pour aider & ſecourir le Sergent Majeur lors qu'on fera les exercices. Il peut aux Soldats trop groſſiers, & autres qui ne feront leur deuoir par vne negligente opiniaſtreté, les toucher de l'ampe de l'allebarde, ie l'aduertis que ce ſoit rarement, & s'il a quelque animoſité qu'il ne ſe ſerue pas de ceſte occaſion, car au contraire il luy en doit laiſſer paſſer, & ſe reſſouuenir

ſouuenir ou apprendre que Iules Ceſar irrité contre vn des ſiens, luy dict au rapport de Suetone; Si ie n'eſtois en cholere, ie te chaſtierois. Parole à la verité digne de Ceſar.

DE L'ENSEIGNE.

I'Approuue la couſtume qui eſt introduite depuis peu, de donner les Enſeignes à des Cadets, ou Gentils-hommes de maiſon, qui ayant moyen de deſpendre parmy les Soldats, ſon aage ſe licentiera bien qu'il compagnonne auec eux, il eſt vray qu'vne trop grande priuauté engendre du meſpris, ce que ſa prudence empeſchera, pource que i'eſtime qu'on ne doit point emplacer en ceſte charge, qu'il n'aye vn peu frequenté les troupes: ie deſirerois pourtant, l'Enſeigne vacquante, puis que par l'ancienne practique, elle appartenoit au premier Sergent, qu'il en fut remuneré, luy donnant paye d'Enſeigne, auec promeſſe de la Lieutenance lors qu'elle vacquera. La verité eſtant que ceſte reigle ayant defailly, ie croy que c'eſt à bon tiltre, n'y ayant gueres d'apparence

de

de voir à vn pauure Soldat, bien que vaillant, porter estant mal vestu vn drappeau, qui est la marque Royalle, l'honneur de la compagnie, & la guide des Soldats, & bien que l'habit ne serue de rien, que pour conseruer du froid, ou couurir le corps humain en Esté, si est-ce que cela a tresbonne grace, & vn homme mal accommodé perd courage & demeure estonné en bonne compagnie. Pour le regard de sa charge, il doit, marchant par pays, en lieu non suspect des ennemis, porter son drappeau à mille pas hors du bourg, puis le bailler à quelque soldat ou sien seruiteur domestic, homme grand & fort, qui le portera tout le iour, en lieu de peril ne l'abandonner point, cependant il se pourra tenir auec les Capitaines à la teste de la troupe, discourant priuément tantost auec vn Soldat, tantost auec l'autre: cela fait oublier aux Soldats la fatigue du chemin, s'il a vn bidet aupres de luy, ce sera plustost par contenance que pour s'en seruir: si ce n'est parmy des grandes bouës, & mauuais chemin, & au lieu toutesfois de le faire mener en main, fera monter quelque Soldat qu'il verra las & arrassé: arriuant pres du randez-vous, ou quartier, il prendra son drapeau, & ne le lairra qu'il
ne

ne ſoit logé, prendra garde à ſa barriquade, & aux ſentinelles, & auoir touſiours le tambour logé proche de luy, qui couche à ſon logis, où ſera le Corps-de garde: ſera aduerty qu'en vn iour de combat, ſe malheur aduenant d'vn deſaduantage, le taffetas luy doit ſeruir de linceul pour l'enſeuelir; & ſi c'eſt vne vieille compagnie où il n'y a qu'vne eſcharpe, le baſton de l'Enſeigne ſera pour luy ſeruir de cierge: cela fuſt practiqué en ce pays y a 26. ou 27. ans par vn ieune Gentil-homme aagé de 16. ou 17. ans, fils de Monſieur d'Ars, qui pour lors eſtoit Enſeigne de la Compagnie du Capitaine Beaumond, Gentil-homme de Xaintonge: ce fut à la prinſe de Taillebourg, à la barriquade près la halle, & là ayant faict ce qu'vn homme de bien peut faire, fuſt tué dans ſon drappeau, auec le deſplaiſir de tous ceux qui l'auoient ſeulement veu, ayant en cela imité Ceſar, lors qu'il fuſt tué au Senat par Brutus, l'vn ſe couurit la teſte de ſa robbe, & l'autre de ſon Enſeigne. I'ay voulu inſerer icy vn Sonnet que i'ay recueilly dans les œuures du Sieur de la Croix Maron, qu'il fit lors qu'il fuſt tué.

SONNET.

CHastellier qui auoit plus de valeur que
d'âge,
Voyant à Taillebourg entrer de toutes pars
Les ennemis tuant & forçant les rempars,
Il desprisa la mort, sa furie & sa rage.
D'vn valeureux dessein au milieu du carnage
Courageux il s'eslance, & cõme vn ieune Mars,
Frappant & renuersant, crioit à moy Soldars,
A l'honneur, au cõbat, monstrons nostre courage.
L'effort se fait plus grand, il est abandonné:
Adonc les ennemis qui l'ont enuironné
Admirent la grandeur de son cœur indõptable.
Son sãg par tout ruisselle, alors dãs sõ drapeau
Il fait sa sepulture, ô! la mort honorable:
Est-il plus beau mourir, ou plus riche tombeau?

DV LIEVTENANT.

LA charge du Lieutenant est la mesme du Capitaine en chef, en son absence, n'y ayant nulle difference; l'on commet les commandemens où il y a peril eminant plustost au Lieutenant qu'au Chef, comme la recognoissance des breches, le logement sur vne contr'escarpe

impo r

importante & difficile, car où il n'y a grande difficulté, c'est viande pour vn Sergent, comme nous auons dict en son lieu: mais où il faut mettre la main à l'œuure à bon escient, on donne à vn Lieutenant quinze ou vingt Soldats de chacune compagnie du regiment, & puis il va à ce qui luy est commandé : c'est vn soulagement pour les Capitaines, & cela leur donne moyen de demeurer à la suitte du Colomnel, ou du Maistre de Camp, sans qu'ils ayent soing de leurs troupes. I'ay souuenance de les auoir veu licencier du temps du ROY CHARLES IX. Il est vray qu'ils eurent le choix de reprendre les Enseignes si bon leur sembloit, & en ce faisant les Enseignes estoient sans party, ie ne sçay d'où cela pouuoit naistre, mais ie sçay qu'incontinent apres nous fusmes à la guerre, ce fut precisément auparauant la S. Barthelemy, i'estois alors en garnison à Abeuille, de la compagnie de Monsieur d'Egueries l'aisné, qui auoit le Regiment de Piedmont, & auions pour nostre Enseigne le Capitaine Serres, qui depuis a esté nommé Monsieur de Vic, qui est mort Gouuerneur de Calais, c'estoit vn braue Gentil-homme : car bien qu'il fust lors ieune, si est-ce qu'on pouuoit iuger auec

la petite charge qu'il auoit, qu'il feroit vn iour grand perfonnage : Ie fuis tenu en bien parler, c'eft luy qui premier me mift l'arquebus fur l'efpaule, il eftoit feul à la compagnie, noftre Lieutenant s'eftant retiré licencié comme i'ay dict, & le Sieur de Gueries noftre chef eftant pres Monfieur de Strocy Colomnel : Vous euffiez iugé, voyant les comportements de ce ieune homme, que c'eftoit vn Precepteur, & vray miroüer de vertu, ie croy qu'en ce temps-là nous honorions plus vn Caporal, qu'on ne faict auiourd'huy vn Capitaine.

DV CAPITAINE en Chef.

LA charge d'vne compagnie en Chef n'eft pas petite, & ce nom de Capitaine eft fort honorable & de grand poids, bien qu'il femble à prefent qu'il foit defdaigné, ie me reffouuiens feulement du temps que ie prins les armes, & que i'ay allegué cy-deffus, nous n'appellions nos Capitaines que de ce nom là, & mefme deuant la Rochelle, lors que nous parlions des

des Maiſtres de Camp, on diſoit le Regiment du Capitaine Guas, le Regiment du Capitaine Goas, de Coſſins, de Poillac, & ainſi des autres : Auiourd'huy ce ſeroit offencer ſon ſimple Capitaine, ſi on ne diſoit Monſieur. Ie croy que c'eſt vn erreur pour leur charge, ie n'en parleray pas, pource que i'eſtime qu'il n'y en aye point en France, qui n'entende mieux le meſtier que moy, toutesfois comme François, qui deſiroit bien voir l'Infanterie en ſa ſplendeur, voire voir practiquer en perfection l'Art Militaire. I'en diray vn petit mot. Les compagnies ſont entretenuës en France pour trois principales raiſons. La premiere, pour empeſcher les ſurpriſes, que pourroient faire les ennemis ſur nos places. La ſeconde, pour recompenſer les Gentils-hommes & bons Soldats, qui ont bien & diligemment ſeruy. La troiſiéme, à fin d'entretenir la Milice en ſa force, rendre les Soldats entretenus, parfaicts ou approchants de la perfection, à fin de dreſſer, ſtyler, aguerrir les nouueaux, lors que la neceſſité contraint de dreſſer des nouuelles troupes, car en ce temps là on prendra pour faire des membres de compagnies, ceux-cy pour ſeruir de Precepteurs, aux autres, choſe qui a eſté bien

establie : mais à la verité on l'obserue mal, n'y ayant auiourd'huy dans nos vieilles bandes, excepté aux Gardes, aucun exercice qui se practique, que ceux desquels on ne se peut passer, qui est de mettre les Soldats en Sentinelle, & faire quelques Rondes, cela est peu ou rien du tout. Ie desirerois voir dresser des Bataillons, faire des Marches & Contremarches, aller à l'escarmouche, tirer des Files & demy Files du Bataillon, & ayant fait leur *Salue*, le remettre, & en faire sortir d'autres sans le rompre, & mesme pour vn besoing, le faire tout combattre sans desordre; ce qui se peut, doit, ou deuroit practiquer en toutes garnisons : & pour cest effect les Chefs deuroient faire supplications aux Seigneurs Lieutenans de ROY, & Gouuerneurs des Prouinces y apporter leur authorité. I'entends, ce me semble vne response d'aucuns, qui disent, cestuy-cy parle auec sa plume, & n'a pas le iugement de cognoistre qu'en ce pays, ny mesmes en Picardie, nous n'auons dans les places que deux ou trois compagnies au plus, & chacune de 50. hommes, nostre Bataillon seroit bien petit, n'y ayant que dix hommes pour teste à nos Files, bien aisez à faire tirer hors. Ie respond à cela, que nous sommes

mes tous François, & faudroit crier à l'ayde voysin ; & employer les habitans qui sont seruiteurs du ROY, & qu'il seroit bon qu'ils fussent aguerris. Numa Pompilius grand Polytic, & fort aduisé, lors qu'il fut esleu pour commander à Rome, voyant qu'entre les anciens Romains & les Sabins y auoit de l'enuie & des querelles, à fin de les incorporer ensemble, institua des festes de chaque Estat, & en ces iours les faisoit promener à inuoquer leurs Dieux, les rendans comme freres & compagnons : ainsi en pourroit-on vser entre le Soldat & le Citoyen, où communémét est quelque animosité en sourdine, les mettant en bataille ensemble, & les animer à qui mieux feroit : & lors vous verriez que les troupes seroient vrayes escholes. Ie tiens qu'on doit en temps de paix apprendre les preceptes Soldatiques par Theorique, & durant la guerre par Pratique.

Pour m'acquiter de promesse au Sergent, ie commenceray l'extraction de la racine quarrée.

PREMIEREMENT.

Nombre.	*Romaine.*
D'vn prouient	1
4	2
9	3
16	4
25	5
36	6
49	7
64	8
81	9
100	10
121	11
144	12
169	13
196	14
215	15
256	16
289	17
324	18
361	19
400	20

Nombre.	*Racine.*
441	21
484	22
529	23
576	24
625	25
676	26
729	27
784	28
841	29
900	30
961	31
1024	32
1089	33
1156	34
1225	35
1296	36
1369	37
1444	38
1521	39
1600	40
1681	41
1764	42
1849	43
1936	44
2025	45
2116	46
2209	47
2304	48

Nombre.	Racine.
2401	49
2500	50
2601	51
2704	52
2809	53
2916	54
3025	55
3136	56
3249	57
3364	58
3481	59
3600	60
3721	61
3844	62
3969	63
4096	64
4225	65

SErgent, pour m'acquiter de promeſſe, ie t'ay voulu dreſſer ce Liuret d'Arithmetique iuſques au nombre de 4225. Eſtimant que c'eſt le plus fort bataillon que l'on puiſſe dreſſer, que de quatre mille hommes, les deux cents vingt-cinq ſeront pour faire des pelotons ou manches : De façon que ſçachant le nombre de toutes les troupes, tu n'auras qu'à diſpoſer les armées, ce que tu feras à l'œil : D'ailleurs ie

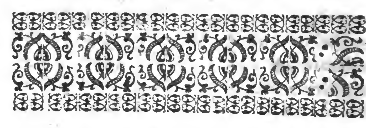
ie desirerois bien pouuoir te monstrer la forme de tirer tes files ou demy files de ton bataillon, & y stiller les Soldats qui ne sçauent cest exercice. Tu donneras à des Soldats que tu chosiras des plus pratiquez la charge de chef de file & demy file, lesquels seront signalez, afin que ceux qui les doiuent suiure ne se trompent, comme tu aduertiras les Soldats de recognoistre bien ceux qui seront deuant eux, chacũ endroict soy, & lors que tu les voudras faire sortir du bataillon, tu rappelleras file, & la file sortira entiere, si au contraire tu dis demy file, la demie viendra. Ils seront aduertis, ou ceux de la gauche, on ceux de la dextre, qui sera le premier commandé, tu les feras sortir du bataillon du costé le plus esloigné de l'ennemy, & laisseras le bataillon à gauche, afin qu'ils soient à la bonne main pour faire leur *Salue*, puis les faisant retourner en leur place, ils feront le tour du bataillon pour se remettre, le laissant à gauche, & fera sortir l'autre file ou demy file, passant par les interualles qui seront entre les bataillons & les pelotons : si tu trouue qu'ils soit bon d'en faire sur les quatre coings du bataillon, ce que ie trouue auoir fort bonne grace, & est vtile, puis dés lors qu'ils com-

menceront leur *Salue*,l'autre file commencera à s'acheminer, à fin qu'il y aye tousiours des hommes pour entretenir l'escarmouche, & les faisant retourner en leur place, tu peux faire tous sortir sans rompre ton ordre, Il y a d'autre traicts en l'exercice necessaires,les marches,& contremarches, qui se font en ceste sorte, lors que tu diras. A droict,incontinent les premiers rangs se tourneront à droict,comme feront aussi tous les autres consecutiuement, se mettant sur leurs armes, comme si l'ennemy estoit à vingt pas pres, les Arquebus & Mousquets en estat, & les Picques basses : si tu dis A gauche, tout de mesme, & si tu commande demy tour à droict, ils feront le semblable,& en disant remettez-vous, chacun se remettra en son premier ordre. Ce commandement se fera à voix basse, & suffira que le premier rang l'entende : & au mesme temps qu'il se remet à son deuoir,tous les autres auec vne grande prestesse doiuent faire le semblable,se seruant plus de l'œil que de l'oreille, de façon qu'executant bien cela, on iugera que toute ceste grosse trouppe a vn mesme mouuement. Il y a aussi la conuersion, qui n'est autre chose que serrer fort les rangs,que ie croy ne seruir sinon pour empes-

empeſcher qu'on ne puiſſe iuger le nombre d'hommes du bataillon, ou pour ſe couurir des canonades:& ſi l'on en eſt incommodé,& qu'il y euſt moyẽ de ſe couurir de quelque petite tertre ou boſquet, eſtant preſſez. Il y a auſſi vn autre qui ſe pratique,qu'on nomme Enuoyer les Soldats à la paille ou fourage, qui ſe fait en ceſte ſorte. On fait poſer les armes bas aux Soldats,chacun en ſon rang, puis on les enuoye à cent ou deux cents pas de là, & faiſant donner l'alarme, ils reuiennent tous en foule reprendre les armes,& ſe remettre. Ie croy que cela ſert comme vne excellente graueure ſur vn roüet & canon d'arquebuſe ou piſtolet pour faire admirer l'ouurage, & loüer l'ouurier,ſi ce n'eſt lors qu'on veut fortifier vn Cãp,on pourra faire trauailler les Soldats,& ſi les ennemis ſuruiennent,ils ſe pourront, eſtant ſtylez,remettre d'eux meſmes en bataille. C'eſt ce que ie te puis dire ſur ce ſubiect, ie t'aduertis ſeulement qu'en toutes tes expeditions tu ne te precipite iamais:Qui ſe haſte, & crie fort, ne fait iamais rien qui vaille.

F I N.

MONTGEON.



ORDONNANCES DV ROY,

SVR LE REIGLEMENT ET L'ORDRE QVE DOIT tenir l'Infanterie.

LE Roy Henry II. apres la prise de Boulōgne, recognoissant & approuuant l'ordre qui auoit esté tenu en vn si long Siege, demanda au Sieur de Chastillon qui faisoit la charge de Colomnel general de l'Infanterie Françoise, quels preceptes il auoit tenu pour maintenir les Soldats en leur deuoir : Et luy cōmāda mettre par escrit les Ordonnances qu'il auoit dressées pour cet effect, & les ayant communiquées à Messieurs les Connestable & Mareschaux de France, & autres grands personnages, les fit verifier és Cours où il estoit besoing de seruir de Loy à l'aduenir en forme qui ensuit.

PREMIE

PREMIEREMENT.

QVe les Capitaines ne ſuborneront les Soldats les vns des autres, ny les receuront en leurs compagnies, ſans auoir congé par eſcrit du Capitaine qu'ils laiſſeront, ſur peyne d'eſtre priuez pour ce mois de leur eſtat, appliquable au Capitaine d'où ils partiront, auec obligation de les rendre & renuoyer à leurs enſeignes.

Apres la monſtre faite, le Capitaine ne pourra donner congé au Soldat, qu'il n'aye ſeruy le mois, & le Soldat qui partira ſans congé par eſcrit, ſera paſſé par les piques ou arquebuzes ſelon les armes qu'il porte : & en demandant congé auec occaſion trois iours auant la fin du mois, le Capitaine ſera tenu luy donner & ſigner, autrement luy ſera commandé par le Colonnel ou maiſtre de Camp, à qui le Soldat aura recours.

Quand les bandes deſlogeront de lieu à autre, le Soldat ne pourra changer ne abandonner ſon Capitaine, ſur peine, ſi c'eſt dans le mois, d'eſtre paſſé par les armes, & ſi c'eſt à la fin, ſera mis l'eſpace d'vn mois en priſon, & incapable de pouuoir eſtre receu de nul Capitaine trois

trois mois apres.

Les armes que le Soldat aura ioüées seront confisquées à son Capitaine, & les pourra prendre où il les trouuera, estans perduës, tant pour celuy qui les aura ioüées, que pour celuy qui les gaignera, & si sera mis le perdant en prison huict iours.

Le Soldat qui vendra ou engagera ses armes, elles seront confisquées à son Capitaine ainsi que dessus.

Le Soldat qui faudra à la faction sans licence de son Capitaine, ou autre excuse legitime, sera passé par les armes.

Le Soldat qui ne se trouuera aussi promptement à vne alarme, ordonnance, ou autre affaire, comme son Enseigne, sera passé par les armes.

Le Soldat qui sans excuse legitime abandonnera le guet, escoute ou autre lieu où son Sergent l'aura mis, sera passé par les armes.

Le Sergent Majeur sera obey des Capitaines Officiers & Soldats, en ce qu'il commandera en son office, & ce sur peine, si c'est du Capitaine ou Officiers, d'estre punis arbitrairement du Colomnel, si c'est Soldat, de demander pardon au Roy, au Colomnel, au Sergent Majeur deuant

toutes

toutes les compagnies,& estant despoüillé & desgradé de toutes armes,banny des bandes.

Celuy qui iniuriera le Sergent Majeur, en faisant son office,si c'est Capitaine,sera puny arbitrairement par le Colomnel, & si c'est Soldat,sera passé par les armes.

Les Capitaines facent chacun en leurs bandes que tous Soldats obyssent à leurs Sergents & chefs d'esquades, à leurs offices sans les iniurier ,sur peine , si l'iniure est verbale , de luy demander pardon deuant toutes les bandes , & si elle est de faict,d'estre passé par les armes.

Le Soldat qui en guerre donnera cry d'vne nation,sera passé par les armes.

Quand vne querelle suruiendra entre deux ou plusieurs, nul,s'il n'est Capitaine ou Officier n'y pourra porter aucunes armes, que son espée, sur peine de confiscation d'icelles,& de punition à l'arbitrage du Colomnel.

Si vn Capitaine ou Officier de Bande suruient à vne querelle , & qu'il trouue quelque Soldat ayant l'espée au poing, & soudainement pour les despartir criera, ceux qui ont mis lespée au poing ne pourront plus tirer nuls coups , à peine d'estre passez par les armes.

Le Soldat qui a querelle à vn autre, ne pourra s'accompagner, sur peine que luy,& ceux qui l'accompagneront, seront passez par les armes.

Le Soldat qui de guet-apant,meschamment & auec aduantage tuera ou blessera quelque autre, sera passé par les armes.

Le Soldat qui sans legitime occasion dira iniure qui touche l'honneur d'vn autre, ladite iniure & honte retournera à luy mesme,& luy sera declaré deuant tous ses compagnons.

Quand vn Soldat auec aduantage en aura faict desdire vn autre de quelque chose, le Capitaine à qui sera l'assaillant, fera demander pardon à l'assailly, estant la desdite nulle, & ledit assaillant banny des bandes.

Le Soldat qui sans iuste occasion dementira vn autre, sera mis en la place publique,& enseigne deployée, & teste nuë demandera pardon au Colomnel, & à celuy qu'il aura desmenty.

Le prouocateur d'vne querelle sans legitime occasion, perdra le Camp & les armes.

Le Soldat qui donnera vn souflet à vn autre, pour moindre occasion que d'vn dementy, en receura vn autre de celuy à qui

qui il l'aura donné, en la presence du Colomnel, ou du Maistre de Camp, & sera banny des bandes.

Quand deux Soldats auront vne querelle, se retireront à leurs Capitaines,qui regarderont à les accorder, lesquels en communiqueront au Maistre de Camp, & là où ils ne pourront appointer, feront entendre le fait au Colomnel pour en ordonner la raison.

Quand vn Soldat refusera de payer à vn autre ce qu'il doit, le crediteur se retirera au Capitaine du debteur,qui le fera payer aux monstres, sans venir par voye de question,sur peine arbitraire.

Nul Soldat ne pourra presenter nul cartel à vn autre sans licence du Colomnel, sur peine d'estre desgradé des armes, & banny des bandes.

Le Soldat qui outragera vn autre, ou desgainera sur luy estant en guet, ordonnance, ou faction,sera passé par les armes.

Celuy qui mettra les mains aux armes dedans les villes ou places de garde, perdra le poing publiquement.

Le Soldat qui en combattant perdra ses armes laschement, & qui se rendra sans grande occasion, sera banny des bandes, & incapable de iamais porter armes.

Le

Le Soldat ne lairra aller prisonnier de guerre sans le dire à son Capitaine, qui en aduertira le Colomnel, sur peine d'estre condamné selon sa qualité.

Le Soldat qui en assault, ou prinse de place ne suiura son Enseigne, pour s'admuser à saccager, ou autre profit apres la place prinse, sera deualisé, desgradé & banny des bandes.

Le Soldat qui desrobera biens d'Eglise à la guerre ou autrement, sera pendu & estranglé.

Le Soldat ne pourra parlementer, ne auoir connoissance à Trompette, Tabourin, ny autre des ennemis sans le congé de son Capitaine, ne Capitaine sans congé du Colomnel.

Celuy qui forcera femme ou fille, sera pendu & estlanglé.

Celuy qui destroussera viuandiers ou marchands des nostres, sera pendu & estranglé.

Le Soldat qui entrera ou sortira d'vne place de garde, ou autre lieu, que par les passages ordinaires sera passé par les armes.

Le Larron de boutique sera pendu & estranglé,

Le Soldat qui pipera au jeu, ou desrobera les armes d'vn autre, sera pendu & estranglé. Le

Le Soldat qui blaſphemera le nom de Dieu en vain, ſera mis en place publique au carquant par trois iours, trois heures à chaſque fois, & à la fin d'iceux teſte nuë demandera pardon à Dieu.

Quand l'Enſeigne marchera par les champs, le Soldat ne l'abandonnera pour aller en fourage ou autre lieu, ſans congé de ſon Capitaine, ſur peine d'eſtre paſſé par les armes.

Nul Soldat ne pourra iniurier, n'empeſcher le Preuoſt des bandes ou ſes gens, ſur peine de la vie.

Quand le Colomnel demandera le Soldat delinquant, celuy qui le recelera, ou fera fuir, ſera puny au lieu du fugitif.

Tout Capitaine trouuant vn Soldat fauſſant les ſuſdites Ordonnances, le pourra punir & chaſtier, autant d'autre compagnie que de la ſienne, ſans en pouuoir eſtre reprins de perſonne.

Tous leſquels Articles d'Ordonnance cy deſſus inſerez. Nous voulons eſtre entendus generalement & particulierement pour les Capitaines & pour les Soldats, à la diſcretion du Colõnel. Donné à Blois, le 20. iour de Mars, l'an de grace 1550. à Paſques, & de noſtre Regne le quatriéme.

INSTRVCTION POVR DONNER LE MORION AVX SOLDATS manquants en leurs deuoirs estans en Garde;

AVEC LES CAVSES POVR lesquelles ils le doiuent auoir.

PREMIEREMENT.



OVR vn desmenty au corps de garde, l'on doit donner à vn Soldat le Morion de dix en bas.

Qui mettra l'espée à la main, plus proche du corps de Garde que la longueur d'vne picque, l'aura aussi de dix en bas.

Qui pettera, ou iurera le Nom de Dieu au corps de Garde, & en pissera plus

plus pres que la longueur d'vne picque, aura les honneurs.

Qui tirera son arquebuze sans congé de son Caporal, ou qui entrera en Garde sans munition de balle & pouldre,& tiendra son arquebuze non chargé & esmorcé, aura aussi les honneurs.

Qui deschaussera ses soüllies tous deux à la fois pour se chauffer, ou qui s'en ira sans congé,aura aussi les honneurs.

Qui fera quelques indignitez aux armes,ou maniera celles de son compagnon sans le congé de son Caporal, aura aussi les honneurs.

S'ENSVIT LA FORME qu'on tient pour donner le Morion.

PRemierement celuy auquel on veut donner le Morion, doit eslire son parrain tel que bon luy semblera pour luy donner, pourueu qu'il soit de l'escoüade.

Le parrain doit demander permission au Caporal de le donner, & que les fautes qu'il y pourroit faire luy soient pardonnées.

Le

Le parrain doit desarmer celuy auquel il doit donner le Moriõ,& luy mettre vne hallebarde en la main,& sur la pointe d'icelle metre le chappeau de celuy qui doit auoir le Morion : puis prendra vne arquebuse, & l'ayant en la main,dira fort haut, Messieurs l'on vous fait à sçauoir que le Morion se va donner. *Et apres auoir quitté son chappeau, & auoir esueillé tous les Soldats qui dorment,si aucuns sont, commencera en ceste forme.*

Premierement fera le signe de la croix, sur la crosse de l'arquebuse,puis la baisera & fera baiser à celuy qui doit auoir le morion, & commencera en ceste forme à frapper sur le derriere ou deuãt des fesses d'iceluy, pour chasque parole vn coup.

Honneur à Dieu,Seruice au Roy,Salut aux armes,Passe Morion, Morion passera, ton cul le payera,si tu n'eusse point offésé, ton cul ne l'eust point payé, voilà pour la nique,voilà pour la noque,voilà pour celuy qui le toque, & celuy qui le toquera Dieu le garde de mal,voilà pour toy,voilà pour moy, le tout pour toy & rien pour moy, & le tout pour le seruice de Dieu & du Roy : han planc , mon compagnon m'entens-tu bien? si tu ne m'entens; ton cul le sent.

Suis

Suis-ie pas ton parrain ? *Faut que le Soldat responde*, oüy.

Le parrain est tenu de remonstrer à son fillou, iusques en l'aage de sept ans & demy ma tante, & au bout de sept ans, le grand diable emporte le fillou, & Dieu garde mal le parrain.

Pour les mieux sçauoir il les faut conter, 1.2.3.4.5.6.7.& demi. Et de 7.à.6.& de 6. à 5.& de 5. à 4.& de 4.à 3.& de 3. à 2. & de 2.à 1.tu n'en auras plus qu'vn, & d'vn ambign,& pauure cul que feras tu,& tant tu feras auiourd'huy battu, si tu n'eusses point offensé le Corps de Garde, ton cul n'eust point eu sur la barbe.

Hep, double hep, sentinelle fais-tu bon guet ? *La sentinelle doit respondre*, ô le beau temps qu'il faict. *Faut demander*, Combien passe-il de cheuaux? *La sentinelle respondra*, Pour le moins dix, *lesquels il faut conter les vns apres les autres comme dessus.*

Celuy qui donne le Morion doit dire tout haut, On vous faict à sçauoir que les honneurs se vont donner, *Et doit commencer.*

Voilà pour le Roy, à qui Dieu doint bonne vie, santé & prosperité, & toute benediction demeure eternellement sur luy. Voilà pour la Reyne. Voilà pour la Reyne sa tres-honnorée Dame & Mere. Voilà

du ROY. Voilà pour Mesdames ses sœurs, &c.

L'on peut nommer apres tous les Princes par leurs noms, tous les Officiers de la Couronne, tous les Mareschaux de France, puis faut nommer le Chef du Regiment sous lequel la Compagnie marche, & puis faut nommer le Sergent Major, puis les trois Capitaines de la compagnie dont est ledit Soldat, les Sergens, Caporal, Lancepassade de l'esquade dont est ledit Soldat, & pour tous les bons compagnons, il n'y en a pas vn d'eux qui desire faire la faute qu'auez faicte. *Apres auoir dit le nom de celuy qu'on desire nommer, faut dire à la fin.* Voilà pour luy à qui DIEV doint bonne vie, passe la remie, & la remie passera, & ton chien & puant de cul le payera, si tu n'eusses point offensé le Corps de-Garde, ton chien & puant de cul n'eust point eu sur sa barbe, voilà pour toy, voilà pour moy, le tout pour toy, & rien pour moy, le tout pour le seruice de DIEV & du ROY.

Fin des Honneurs.

SEN

S'ENSVIT LE MORION de dix en bas.

PRemierement, il faut demander à celuy auquel on doit donner le Morion, s'il est Gentil-homme ou soldat, s'il fait response qu'il est Gentil-homme & soldat d'auantage. On luy dira qu'vn Gentil-homme doit auoir douze chiens courans, & pour le mieux sçauoir il les faut conter, 1.2.3.&c.& retourner de 12.à 11.& de 11. à 10.& de 10.à 9.& de 9.à 8.& de 8.à 7.& de 7.à 6.& de 6.à 5.& de 5.à 4.& de 4.à 3. & de 3. à 2. & de 2. à 1. & tu n'en auras plus qu'vn, passe la remie, & la remie passera, & ton chien & puant de cul le payera. Si tu n'eusses point offensé le Corps-de-Garde, ton chien & puant de cul n'eust point eu sur sa barbe.

Il luy faut quatre levriers, *& les conter, & finir comme dessus.*

Il luy faut deux bassets, *& les conter, & finir comme dessus.*

Il luy faut quatre espagneux, *& les conter, & finir comme dessus.*

Le parrain luy doit demãder s'il a beaucoup

de cheuaux à l'escuirie, la sentinelle ou autre du Corps de Garde respondra, Il luy faut pour le moins dix cheuaux, *& les conter, & finir comme dessus.*

Il luy faut dire, Il faut pour le moins quatre oiseaux de chasse à vn Gentilhomme comme vous, *& les conter & finir comme dessus.*

Il vous faut deux chiennetiers pour gouuerner vos chiens, *& les conter & finir comme dessus.*

Il vous faut deux fauconniers pour gouuerner vos oiseaux, *& les conter & finir comme dessus.*

Il vous faut trois palefreniers pour penser vos cheuaux, *& les faut conter, &c.*

Vn gentil homme d'honneur, de bonne part,& de bonne famille, riche cõme vous, doit auoir pour le moins deux pages & quatre laquais,qui font six,& pour le mieux sçauoir, *Il les faut conter, & finir comme dessus.*

Il vous faut vn Maistre d'Hostel, deux Gentils-hommes,vn Secretaire,& vn valet de chambre, qui font cinq, & pour le mieux sçauoir, *Il les faut conter,&c.*

Il vous faut vn cuisinier,& deux soüillons de cuisine, qui font trois, *Il les faut conter,&c.*

Al-

A la fin, faut que le parrain die, O que c'est vne belle qualité que d'estre Noble, tout le monde n'en a pas tant comme vous, passe la remie, la remie passera. Han compagnon fais-tu bon guet ? *La sentinelle respond ou autre Soldat*: O le beau temps qu'il faict.

Il faut que le parrain demande combien de tours il y a en la maison noble. S'il respond qu'il n'y en point, il faut qu'vn de la compagnie responde qu'il a veu la maison de Monsieur, & qu'il y a quatre tours, vn rauelin, & sur chascune tour vne guerite, qui sont en nombre de huict, lesquels il faut conter & finir comme dessus.

Fin pour la Noblesse.

POVR VN QVI SE DICT estre Gentil-homme pour les armes qu'il porte, & Soldat pour la vie.

IL luy faut demander quelles armes il porte. S'il respond qu'il porte vne arquebuse ; il luy faut demander quelle arquebuse, s'il respond qu'elle est à roüet, il faut conter tous les aduis du canon.

Premieremẽt voilà pour le canon, voilà

pour le fust, voilà pour la roüe, voilà pour la platine, voilà pour l'arbre, & consecutiuement de toutes les pieces de l'arquebus.

Pour vn qui a vne arquebus à mèche.

Il luy faut aussi nommer toutes les pieces de ladite arquebus.

Il faut luy demander combien il a de charges de pouldre. S'il respõd qu'il n'en a que deux, le parrain luy doit remonstrer qu'vn Soldat comme luy doit auoir pour le moins six charges de pouldre. Vn soldat de la compagnie pourra lors luy offrir & dire qu'il a à son seruice demie douzaine de charges de pouldre, & pour le mieux sçauoir il faut le tout conter, & finir comme dessus.

Il faut que le parrain luy demande combiẽ il, a de brassées de mesche, s'il respond qu'il n'en a que six, il faut le laisser là, & pour les mieux sçauoir, *les faut conter, &c.*

Il luy faut demander combien il a de balles, s'il respond deux ou trois, il faut qu'vn soldat de la compagnie die qu'il en a vne douzaine à son seruice, & les conter, & finir comme dessus.

Apres le parrain dira, ayant fini pour l'arquebus, balles, & mesche.

Voilà pour ton espée, voilà pour la pougnée, voilà pour la garde, voilà pour le põmeau,

meau, voilà pour la riueure (vous sçauez qu'il faut qu'elle soit riuée, car si elle n'estoit riuée elle ne tiendroit pas) voilà pour le fourreau, voilà pour le bout, voilà pour l'espingle qui tient le bout, voilà pour les pendãts, voilà pour les boucles, voilà pour le guidõ, voilà pour la ceinture, voilà pour les boucles & ce qui despẽd de la ceinture, voilà pour toy, voilà pour moy, tout pour toy, rien pour moy, & tout pour le seruice de Dieu, & du Roy, si tu n'eusses point offencé, ton cul ne l'eusse point payé.

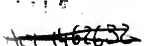
Pour vn qui porte la Hallebarde, faut dire.

Voilà pour le casier, voilà pour la hampe, voilà pour les quatre bandes, voilà pour le crochet, voilà pour la lame, voilà pour le cloux qui passe au trauers, vous sçauez qu'il en faut vn, y en a-il vn à la vostre? Voilà pour tous les cloux, & s'il est besoin, nous les conterons.

Et doit le parrain dire à celuy qui reçoit le Morion.

Hé mon amy il y en a deux mille en parade qui ne sçauent pas que tu es icy. Passe Morion, Morion passera, ton cul le payera, si tu n'eusses point offensé dans le Corps-de Garde, ton chien puant de cul n'eust point esté battu.

Finis coronat opus.



Digitized by Google

BRIEF
EXERCICE
DE MILICE,

POVR LE MOVSQVET & pour la Picque:

Introduit pour l'vſage de l'Infanterie Françoiſe:

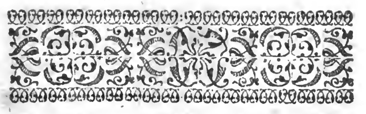
Conforme à celuy du Prince Maurice.



A LYON,

Chez ANTOINE CHARD, en ruë Merciere, à l'Enſeigne du S. Eſprit.

M. DC. XXX.



AVX NOVICES DE LA MILICE FRANÇOISE.

C'Est en vos considerations (braues Atletes) que ceste Milice est mise en lumiere dans nostre France. Ceux qui ne sont encores instruits à l'exercice du Mousquet & de la Picque, trouueront icy vne briefue methode pour les y dresser. Ie sçay bien que les plus experimentez en ceste profession n'en feront grand estat: mais la gloire des armes leur fera aduoüer, qu'il estoit necessaire de le mettre au iour. Ceste practique n'est pas nouuelle, les plus grands Monarques, & les Republiques mieux reglées l'ont eu en gran-

de recommandation,& notamment celle des Romains, à fin d'exercer leur ieunesse en temps de paix & de guerre pour la conseruatiõ de leurs corps & biens, & pour la manutention de leur Patrie. Les Repupliques des Suisses la font pratiquer aujourd'huy parmy leurs subjets. L'antiquité l'appelloit, Receptacle de vertu. Theodose disoit; Que si l'artifice de bien porter & manier les armes n'est practiqué,& bien enseigné de bonne heure, il faut croire que le repentir, & le defaut en ensuiura lors qu'on sera en necessité, & que l'on en aura plus de besoin. Platon veut, que la ieunesse soit dressée à toutes sortes d'armes en temps de paix, à fin d'estre prests aux emotiõs de guerre. Seneque dit : Que nous nous deuons tenir prests contre nostre ennemy, quand il nous donne du repos. Herodian approuue plus le trauail des armes, que la mollesse.

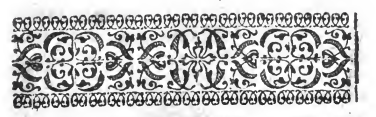
Cesar

Cesar ne desiroit pas moins la vertu à vn grand courage, que la modestie, & la continence en la milice. Erasme dit; Que ce n'est pas aux Soldats à donner loix aux Capitaines: mais de ioüer des mains quand il en est temps. Ciceron loüe beaucoup plus la dignité de la milice, que la gloire qu'on peut tirer de la cognoissãce du droict Ciuil. Le méme Ciceron dit: Que la vertu des Soldats, excelle toutes les autres vertus. Le Soldat ne se doit pas tant conseruer soy-mesme (dit Alexandre Seuere (que s'exposer pour la deffence de sa Patrie. Tite Liue dit, que le Soldat mort en combattant courageusement, a plus de gloire, que celuy qui se sauue en fuyãt. Vn beau traict de Thucidide: Trois choses sont requises à vn bon Soldat, à sçauoir, le Vouloir, le Respect, & l'Obeyssance à son Capitaine. Valere le Grand disoit: Le vaillant

Soldat

Soldat ne ſent les douleurs de ſes playes, quand il voit celles de ſon chef. Bref, l'Eſcriture ſaincte nous apprend, que les enfans d'Iſraël ſe ſont touſiours exercez aux armes. Tous ces exemples, Lecteurs, vous doiuent émouuoir à ne meſpriſer ce bel exercice, au contraire taſcher à faire mieux que les Eſtrangers, qui ont touſiours eſté jaloux de la gloire des François. Adieu.

V. S. C. M.



L'EXERCICE DV MOVSQVET.

Les mots de commandement pour le Mousquet.

1. *MArchez la fourchette à la main.*
2. *Marchez, & portez la fourchette jointe au mousquet.*
3. *Laissez couler (ou faictes baisser) le mousquet, & le prenez de dessus l'espaule.*
4. *Tenez le mousquet haut de la main droicte, & le laissez couler à la main gauche.*
5. *Prenez le mousquet à la main gauche, & portez la fourchette jointe au mousquet.*
6. *Prenez la mesche en la main droicte.*
7. *Soufflez la mesche, & la tenez bien.*
8. *Mettez la mesche au serpentin.*
9. *Essayez, ou compassez la mesche.*
10. *Couurez le bassinet, soufflez la mesche, & ouurez*

ouurez le bassinet.

11. *Tenez haut le mousquet.*
12. *Couchez le mousquet en icüe, & tirez.*
13. *Reprenez le mousquet, & le portez joint à la fourchette.*
14. *Reprenez la mesche.*
15. *Remettez la mesche entre les doigts.*
16. *Soufflez le bassinet.*
17. *Amorcez.*
18. *Fermez le bassinet.*
19. *Secoüez le bassinet.*
20. *Soufflez le bassinet.*
21. *Tournez le mousquet.*
22. *Trainez la fourchette.*
23. *Ouurez vostre charge.*
24. *Chargez le mousquet.*
25. *Tirez la baguette.*
26. *Prenez la baguette courte.*
27. *Bourrez, ou pressez la poudre.*
28. *Retirez la baguette hors du mousquet.*
29. *Prenez la baguette courte.*
30. *Remettez la baguette.*
31. *Ramenez le mousquet au deuant de la main gauche.*
32. *Tenez le mousquet droict auec la main droicte, & reprenez la fourchette.*
33. *Mettez le mousquet sur l'espaule.*
34. *Marchez & portez la fourchette jointe au mousquet.*

Les commandemens pour la Sentinelle.

35. *Prenez le mousquet de dessus l'espaule.*
36. *Mettez le mousquet sur la fourchette.*
37. *Tenez le mousquet sur la fourchette.*
38. *Tenez le mousquet sur la fourchette en contre-poids de la main gauche seulement.*
39. *Prenez la mesche à la main droicte, souflez la mesche, mettez la mesche au serpentin, essayez ou compassez la mesche.*
40. *Couurez le bassinet, & vous tenez prest.*

Le commandement general.

Tenez le bout du mousquet haut.

EXPLI

EXPLICATION DES SVSDICTS commandemens de l'Exercice du mousquet.

1. *Marchez la fourchette en la main.*



N premier lieu, il faut monstrer à chasque mousquetaire, comme il doit tenir proprement,& auec bonne grace son mousquet,& sa fourchette en marchant : à sçauoir qu'il prenne sa fourchette à la main droicte, & qu'à chasque pas il la pose en terre;& qu'il aye vn cordon attaché à deux doigts enuiron au bas de ladicte fourchette, pour la pouuoir trainer au besoin;faisant venir le ressort, ou la clef du mousquet contre l'espaule, la main pres du trou du pouce, & la mesche, qui doit estre allumée aux deux bouts, entre les petits doigts de la main gauche, il la faut porter pendante en dedans le fust vers bas, pour à tout moment la pouuoir allonger, & s'aider de l'vn

l'vn des bouts, en relaſchant l'autre. Il eſt auſſi neceſſaire d'auoir, outre les charges de ſa bandoliere, vn pulueriu auec bonne amorce, pour s'en ſeruir à mettre l'amorce au baſſinet.

2. *Marchez, & portez la fourchette jointe au mouſquet.*

APres, ſe voulant appreſter pour tirer, il faut porter autrement la fourchette : à ſçauoir, qu'il la faut joindre au mouſquet en la main gauche, faiſant paſſer ladicte fourchette de la longueur du fer par deſſus la main.

3. *Laiſſez couler, ou faites baiſſer le mouſquet, & le prenez de deſſus l'eſpaule.*

EN troiſiéme lieu, voulant prendre le mouſquet de deſſus l'eſpaule, il faut laiſſer couler quelque peu la fourchette en la main gauche, ſans ayde de la droicte, & faut prendre le mouſquet bien legerement auec la main droicte à l'endroit du gros verin : pource qu'en cet endroit le mouſquet eſtant en balance, ou contrepoids, il s'en treuue plus leger ; & ſans ſe plier du corps, il le faut vn peu baiſſer vers la main gauche.

4. *Tenez*

4. Tenez le mousquet haut de la main droicte, & le laissez couler à la main gauche.

IL faut tenir le mousquet vers le haut de la main droicte seulement pour le receuoir, joignant la fourchette en la main gauche; en sorte que l'on ne doit laisser aller le mousquet en l'autre main: ains il faut venir en ayde, ou à la rencontre au mousquet, & le joindre entre le pouce, & la fourchette.

5. Prenez le mousquet en la main gauche, & portez la fourchette jointe au mousquet.

IL faut tenir le mousquet joint à la fourchette en la main gauche seule en contrepoids, & qu'il ne soit trop haut, ny trop bas, ayant la main droite libre, & pour auoir plus grande force, il faudra mettre le coude contre la hanche, sans trainer la fourchette, si l'on n'est trop foible ou trop las.

6. Prenez la mesche en la main droicte.

C'Est, que l'on doit prendre la mesche bien proprement auec auantage hors de la main gauche auec le pouce, & le deuxiéme doigt: tenant tousiours le mousquet en hauteur competante.

7. Soufflez

7. Soufflez la mesche, & la tenez bien.

PVis l'on tient la mesche prise auec le pouce, & le deuxiéme doigt vers la bouche, & la faut souffler sans se trop abbaisser.

8. Mettez la mesche sur le serpentin.

CE commandement enseigne comme l'on doit mettre,& pousser la mesche auec le pouce, & le deuxiéme doigt sur le serpentin, sans la serrer auec le verin, & à ceste fin,l'on tiendra le serpentin ouuert à l'auenant de la grosseur de la mesche.

9. Couurez le bassinet, & essayez, ou compassez la mesche.

C'Est qu'auant qu'essayer & compasser la mesche auec aduantage, que le Soldat doit couurir le bassinet, pour éuiter tout danger: puis il doit regir, & compasser la mesche auec le pouce, & le deuxiéme doigt, à ce qu'en vn instant il la puisse faire longue, courte, haute, ou basse.

10. Soufflez la mesche, & ouurez le bassinet.

A Ce commandement l'on doit souffler la mesche, & couurir le bassinet auec les deux doigts de deuant, de peur qu'il n'y tombe quelque estincelle,& comme il ouurira ledit bassinet bien proprement.

11. *Tenez*

11. Tenez haut le mousquet.

L'On doit icy auoir, ou tenir, le mousquet sur la fourchette, tenant le deuant haut, en mettant la jambe gauche deuant,& poussant la fourchette en auant pour alors la mettre en joüe.

12. Couchez le mousquet en joüe,& tirez.

ET par ainsi ayant mis en joüe, & tenant le mousquet & la fourchette de la main gauche, le bras droit sousleué, & le corps tourné, le genoüil gauche plié, & le droit ferme, non seulement pour la bien seance, mais aussi à ce que le mousquet puisse estre plus facilement tenu & & deschargé.Et auec cela,il se faut prendre garde, que voulant mettre en joüe auec plus de grace, qu'il faut coucher le mousquet contre la poictrine vn peu ferme, non contre l'espaule, & non auant que la joüe soit jointe au fust, si l'on n'a premierement mis le mousquet contre la poictrine : pource que faisant autrement, il n'y auroit nulle grace,& ne pourroit-on tirer seurément, ains le plus souuent on feroit faute en se trop hastant.

13. Reprenez le mousquet, & le portez joint à la fourchette.

LOrs ayant tiré,il faut pousser quelque peu le mousquet en auant, & repren-

dre

dre la fourchette, & la tenir ferme en la main, jointe au mousquet, si ce n'estoit que l'on fust trop foible; tenant toutesfois tousiours le mousquet haut, pour n'offencer personne, si parauenture le mousquet auoit failly.

14. *Reprenez la mesche.*

A Ce commandement l'on doit reprẽdre la mesche, & l'oster promptement du serpẽtin, auec les mesmes doigts, qu'on l'auoit mise dessus, & non pas la tirer, de peur de l'esteindre.

15. *Remettez la mesche entre les doigts.*

C'Est qu'il faut remettre la mesche entre les doigts, d'où on l'auoit prise, tenant tousiours le mousquet en competente hauteur.

16. *Soufflez le bassinet.*

ET à fin que le bassinet soit tenu bien net, il faut à ce commandement souffler les estincelles, de peur que s'il en estoit demeuré au bassinet, le feu ne prenne le pulueri n, quand il faudroit r'amorcer, dont l'on se pourroit blesser soy-mesme; & pour gaigner temps, l'on tiendra tousjours le pulueri n au costé droict.

17. *Amorcez.*

C'Est à dire, qu'il faut amorcer, ou prendre de la poudre de son puluerin,

rin, & non de ſes charges de mouſquet, pour la mettre ſur le baſſinet, pource que l'embaraſſement des charges empeſche de tirer promptement.

18. *Fermez le baſſinet.*

C'Eſt qu'il faut fermer le baſſinet auec le doigt deuant.

19. *Secoüez le baſſinet.*

PVis il faut ſecoüer l'amorce de deſſus la couuerture du baſſinet; à fin que le mouſquet ne ſe deſcharge, lors que l'on compaſſera la meſche.

20. *Soufflez le baſſinet.*

ET en outre, pour plus grande ſeurté il faut ſouffler ſon baſſinet; de peur que par l'abondance il ne ſoit demeuré quelque choſe ſur ladicte couuerture.

21. *Tournez le mouſquet.*

LOrs il faut tourner le mouſquet,& la fourchette, pour recharger; en conduiſant la fourchette à bas auec la main droicte, vers le coſté gauche.

22. *Trainez la fourchette.*

ET ayant tourné le mouſquet, il le faut laiſſer couler joignant le coſté gauche, & faut trainer la fourchette: & pour ce faire promptement, il eſt neceſſaire, que la main droicte ayde ſoudainement à la gauche.

23. *Ouurez vostre charge.*

C'Est qu'il faut ouurir la charge auec le poulce, laissant trainer la fourchette, & tenant le mousquet arriere de terre, si l'on a la force.

24. *Chargez le mousquet.*

A Ce commandement il faut charger le mousquet des charges de la bandoliere, laissant encore trainer la fourchette, & tenãt le mousquet esleué de terre, si l'on n'estoit trop foible pour ce faire.

25. *Tirez la baguette.*

APres prenãt la baguette courte auec la main renuersée, hors de son afust (sans bouger de sa place) en laissant tousiours trainer la fourchette, l'on tiendra le mousquet haut.

26. *Prenez la baguette courte.*

PVis tenant la baguette courte la main renuersée, on la tirera du premier coup tant hors qu'on pourra, à ce qu'au second coup on l'aye du tout dehors, & l'ayãt retournée, on la poussera entre la crosse, glissant la main promptement vers le bout d'embas, pour la pouuoir tant plus seurement fourrer dans le mousquet : Que si l'on veut tirer à bale, on prendra la bale hors de la main, dont l'on tenoit la baguette ainsi courte, ou bié hors de la bou-

che, ou du lieu où on la porte, & la mettra-on ſoudainement au mouſquet.

27.*Bourrez ou preſſez la poudre.*

C'Eſt qu'il faut à ce commandement bourrer, ou preſſer la poudre, & la bale, auec la baguette dans ſon mouſquet; en laiſſant encore trainer la fourchette, & non le mouſquet, s'il ſe peut faire.

28.*Retirez la baguette hors du mouſquet.*

QVoy fait, l'on reprend la baguette à main renuerſée hors du mouſquet, trainant touſiours la fourchette, & tenant le mouſquet à ce qu'il ne touche terre, ſi poſſible eſt.

2. *Prenez la baguette courte.*

ET pour reprendre la baguette courte, il la faut pouſſer vne autre fois contre le corps, comme cy deſſus eſt dit.

30.*Remettez la baguette.*

C'Eſt qu'ayant repris la baguette au bout d'embas, on la remettrà diligemment, & auec diſcretion en ſa place.

31. *Ramenez le mouſquet en deuant de la main gauche.*

PVis voulant reprendre le mouſquet en la main, il ſe faut auancer auec la main gauche.

32.*Tenez*

32. *Tenez le mousquet droict auec la main droicte, & reprenez la fourchette.*

ET ayant repris le mousquet en la main droicte pres du gros verin, il le faut tenir droict en haut, poussant la fourchette (qui traine encore aussi long qu'est le cordon) en auant pour le faire retourner auec auantage en la main gauche.

33. *Mettez le mousquet sur l'espaule.*

PVis il faut remettre en toute diligẽce, & d'vne main le mousquet sur l'espaule; & neantmoins tousiours tenir la fourchette.

34. *Marchez & portez la fourchette jointe au mousquet.*

C'Est qu'il faut auoir le mousquet sur l'espaule, & le tenir & porter comme auparauant, la fourchette jointe au mousquet.

S'ENSVIT L'EXPLICATION pour la sentinelle.

35. *Prenez le mousquet de dessus l'espaule.*

ET estant en sentinelle, & se voulant preparer, il faut prendre, comme dit est, le mousquet d'vne main de dessus l'espaule.

36. Mettez le mousquet sur la fourchette.

ET s'estant mis en sentinelle, il faut mettre le mousquet en la fourchette.

37. Tenez le mousquet sur la fourchette.

PVis il faut tenir le mousquet sur la fourchette;le bras droict esloigné, & la main à la clef & au fust contre la hanche droicte.

38. Tenez le mousquet sur la fourchette en contre poids de la main gauche seulement.

ET par ainsi se tenant en sentinelle, l'on tiendra deuant soy le mousquet sur la fourchette,de sorte qu'estant en balance,ou contrepoids,l'on manie & tourne le mousquet de la main gauche seulement,ayant la droicte libre.

39. Prenez la mesche à la main droicte, soufflez la mesche, mettez la mesche au serpentin,essayez,ou compassez la mesche.

AFin qu'estant en sentinelle l'on puisse prendre la mesche auec auantage hors de la main gauche,& ce auec le pouce,& le deuxieme doigt : & qu'apres l'on puisse porter la mesche auec le pouce,& le deuxiéme doigt vers la bouche, pour la pouuoir souffler sous la main, tenant cependant le mousquet en balance, ou contrepoids,

trepoids sur la fourchette, en l'autre costé auec la main gauche seulement. Puis pressant la mesche sur le serpétin auec le pouce, & le deuxiéme doigt, il la faut compasser ou essayer : mais (comme a esté dit) il se faudra prendre garde de ne la serrer auec le verin : item comme l'on maniera ladite mesche auec lesdicts trois doigts à fin de faire bien promptement, & auec auantage.

40. Couurez le bassinet, & vous tenez prest.

CE commandement enseigne & monstre, que comme estant en sentinelle, l'on doit estre prest au besoin, se tenant ferme & resolu, en ayant tousiours la mesche au serpentin, & le bassinet bien couuert des deux doigts, de peur qu'il n'y tombe quelques estincelles.

S'ensuit l'exercice de la Picque.

L'EXERCICE DE LA PIQVE.

Les mots de commandement pour la Pique.

1. *LEuez vos piques, & les portés hautes.*
2. *Mettes vos piques en terre, ou plantés la pique.*
3. *Mettés vos piques ſur l'eſpaule.*
4. *Portés vos piques plattes.*
5. *Portés vos piques de biais.*
6. *Baiſſés les piques en paſſant la porte.*
7. *Mettez vos piques en terre.*
8. *Portez vos piques hautes.*
9. *Preſentez vos piques.*
10. *Prenez les piques par la pointe, ou par le fer.*
11. *Remettez-vous.*
12. *Portez vos piques trainantes, ou bien, trainez vos piques.*
13. *Preſentez vos piques, ou, Remettez-vous.*

14. *Mettez*

14. *Mettez vos piques en terre.*
15. *Posez vos piques contre vostre pied droict, & tirez vostre espée.*
16. *Remettez-vous.*
17. *Mettez & portez vos piques sur l'espaule.*
18. *Presentez vos piques en arriere.*
19. *Remettez-vous.*

En cest exercice il y a briefuement à remarquer quatre sortes, ou façons, pour bien porter la pique : à sçauoir, la porter platte, de biais, haute,& trainante, dont l'explication suiuante monstrera comme il la faudra manier. Et pour éuiter toute confusion, il se faut tousiours prẽdre garde,que chasque façon monstrant comme la pique se doit porter,ou presenter, se paracheue tousiours auant que recommencer vne autre action; & faut par ainsi que la pique soit tousiours remise en terre, dont pour ce sujet l'on se sert tousiours du commandement general qui est,

Presentez-vous,
ou,
Remettez-vous,

EXPLICATION DES COMMANDEMENS de la picque.

1. *Leuez vos picques, & les portez hautes.*

EN premier lieu, ce commandement enſeigne comme le Soldat en leuant la picque, la doit leuer en trois temps, ou bien en trois priſes auec la main droicte, comme enuiron de deux ou trois doigts leuée de terre, & ce qu'à peine l'on s'en puiſſe prendre garde : puis apres luy faut donner vn petit tour contre la main gauche, à fin qu'il prenne la picque des deux mains, ſans contrainte, & ſans tourner ſon corps: lors prenãt la picque à l'enuiron au milieu, entremy la main droicte, & le bout de la picque, l'on la leue auec la gauche, & on la prend legerement de la droite par le gros bout: de ſorte que l'vn des doigts deuants, où bien tous deux, s'aduãcent & aydent à tenir le bout ; puis on tire à ſoy la picque iointe au bras pour la porter haute, d'vne façon neantmoins, que l'on ne tourne ſon bras par trop en dedans, ains qu'il ſoit tourné vn peu plat en dehors, & ce pour tenir la picque tant plus ferme.

2. *Met*

2. Mettez vos picques en terre.

A ce commandement, il faut remettre, & poser la picque que l'on portoit droicte, en terre, en trois temps, ou en trois prises : à sçauoir qu'il faut vn peu laisser couler la main droicte auec la picque,& luy donner vn petit contre la gauche, de laquelle on poussera tout en haut la picque : puis il la faut faire recouler auec la mesme main : & la reprendre auec la droicte tout à vn instant; & lors la faut remettre en dedans iointe proche du pied droict en terre, ayant le genoüil vn peu plié.

3. Mettez vos picques sur l'espaule.

C'est comme il faut reprendre la pique, & la leuer de terre, pour la remettre sur l'espaule en trois temps, mettant tout à coup le pouce droict ioignant l'espaule pour tenir la pique,tant plus ferme : lors l'on auance la gauche par dessous la droicte; laquelle droicte, il faut tout aussi tost couler,ou glisser tant auant que l'on peut atteindre,pour prendre la pique par le milieu ; en passant en mesme temps auec le pied droict en arriere : puis en coulant la pique de la main, l'on regarde vn peu en arriere,à fin de n'offencer personne arriere soy,& que l'on puisse mieux prendre la pi-

que en balance,& cōtrepoids sur l'espaule

4. *Portez vos piques plattes.*

C'est qu'il faut porter sa pique platte, à sçauoir, en contrepoids bien droicte en auant & en arriere, & qu'elle soit sur l'espaule en esgale hauteur.

5. *Portez vos piques de biais.*

A ce commandement il faut porter la pique, qui est sur l'espaule, que le bout deuant soit pour le moins à vn bon pied releué de terre, & non plus haut, & que le pied droict soit posé en auant.

6. *Baissez vos piques en passant la porte.*

Il faut prendre la pique de l'espaule en trois temps, ou trois prises, pour la passer commodément auec le genoüil plié, par vne porte: dont il faut peser (ou presser) sur le deuāt de la pique auec la main gauche, à fin que la pointe derniere vienne tant plus facilement en haut: & ayant le bras droict estendu, il faut tenir le coude gauche ferme contre la hanche: mais quand on porte la pique haute pour la presenter, lors on la peut poser en vn temps, comme aussi on la peut remettre en vn mesme temps.

7. *Mettez vos piques en terre.*

Il faut icy remettre, ou reposer la pique en terre en trois temps, ou en trois prises, tout ne plus ne moins, que l'ō l'auoit prise

au

au parauant, & la faut mettre ioincte au pied droict,& la manier, ou tenir que le pouce soit à l'opposite (ou vis à vis) de l'auteur de l'œil.

8. Portez vos piques hautes.

Lors la pique, qui estoit posee en terre, il la faut releuer de terre (comme cy dessus) en trois temps, pour la porter haute:& l'ayant prise par le bout, ou par la hante en la main droite, il la faut porter sur le bras (ou contre le bras) comme nous l'auons expliqué au premier commandement.

9. Presentez vos piques.

Comme il faut presenter sa pique en vn temps, ladite pique estant encor haute: à sçauoir il faut estendre le bras droict en arriere, en sorte que le coude vienne au dessus de la hâte, & que la pique soit couchée sous la paume de la main, & non pas sous le pouce, & le deuziéme doigt, ou l'indice: Et que le bras droict soit appuyé contre le corps au dessus de la ceinture, sans estre bandé, & ce pour tenir la pique tant plus ferme,& pour repousser plus rudement. Item que le genouil soit plié, & que les deux pieds ayent leur vraye distâce: car autrement l'on seroit trop foible pour repousser l'ennemy, & pour donner des coups.

10. *Prenez vos piques par la pointe, ou par le fer.*

Comme l'on doit prendre la pique proprement,& auec bié-feance par la pointe, ou par le fer, & cela fe fait en trois téps, ou prifes,paffant vne main par deffus l'autre,& tenant le fer de la pique ferme fur la hâche contre le corps:ou bien que l'on prenne la pointe de la pique auec la main droicte.& qu'on la laiffe vn peu paffer en auant,ayant le pouce droict eftendu fur le fer, & le pied droict en auant.

11. *Remettez vous.*

Comme de cefte pofture l'on fe doit remettre,ou prefenter la pique:à fçauoir,en prenant en trois temps,ou trois prifes, la pique en arriere,par la hante, comme cy deffus eft dit au dixiéme article:& faut repaffer du pied gauche en auant, comme l'on a fait,en prefentant la pique.

12. *Portez vos piques trainantes:ou bien, trainez vos piques.*

Voulant trainer la pique,l'on laiffe tomber la pointe par terre:puis on fe tourne à droicte,& l'on traine la pique de la main gauche:& fe fait plus promptement,que fi l'on fe tournoit du cofté gauche, & que l'on trainaft la pique de la main droite, confideré que l'on perdroit vn temps.

13. *Pre*

13. *Presentez vos piques, ou remettez-vous.*
Il veut icy que l'on se remette, & que l'on represente la pique, que l'on trainoit contre l'ennemy; qui se fait en se tournant à la gauche, en vn temps, & laissant le pied gauche en sa place.
14. *Mettez vos piques en terre.*
C'est qu'ayant presenté la pique à l'ennemy, on la remet en terre, laissant la main gauche en sa place; l'on prend la pique de la droicte en la haussant, comme cy dessus auons monstré, & la met-on en terre, lors l'on passe en arriere auec le pied gauche, & auec le pied droict en auant.
15. *Mettez vos piques contre vostre pied droict, & tirez l'espée.*
C'est quand l'on va contre la Caualerie, l'on appuye la pique, à sçauoir le bout d'icelle, à la concauité du pied droict: & passant en auant auec le gauche, le tenant plié, lors il faut prendre la pique en vn temps en la gauche, appuyāt le coude d'icelle sur le genoüil, pour estre plus ferme; de sorte que la pointe de la pique ne soit plus haute de terre, qu'à la mesure du poictral, ou du col d'vn cheual; & ayant la main droicte libre, on la fait passer au dessus du bras gauche, pour tirer l'espée.
16. *Remettez-vous.*
Pour

Pour remettre la pique, il faut reculer du pied gauche en arierre, & prendre la pique en la main droicte, de sorte qu'on la hausse par deuãt, en joignãt le pied droict.

17. *Mettz & portez vos piques sur l'espaule.*

C'est qu'il faut remettre la pique sur l'espaule, la prenant auec la main droicte: puis la leuant en se reculãt du pied droict, auec la main droicte par le milieu, on la met sur l'espaule, ayant le pouce au dessous de la pique visant en arriere, à la forme de la precedente posture, passant, ou auançant du pied droict.

18. *Presentez vos piques en arriere.*

Voulant representer la pique en arriere, l'ayãt sur l'espaule, ou que l'on porte la pique plate, ou de biais, il faut regarder vn peu en arriere, tenant tousiours la main droicte en sa place: puis il faut prendre la pique de l'autre main, proche du bout, tãt que faire se poursa, & tout d'vn temps auançant le pied gauche, à mesure de la main gauche, il faut faire passer la pique par dessus la teste; & à forme que l'on a fait passer la pique, il se faut tenir ferme sur le pied gauche, puis tourner tout le corps, iusques à ce que l'on se soit mis en la vraye posture. Il faut bien marquer icy, que toutesfois & quantes que l'on fait

tels tours, qu'il est necessairement besoin de tousiours mettre la main droicte au lieu de la gauche, & au reciproque, la gauche au lieu de la droicte, a fin que par ce moyen on se remette en la posture comme il faut.

AVTRE REMARQVE POVR presenter autrement la pique en arriere.

Le Soldat se tenant en sa posture, il portera la pique platt ou de biais, la laissant couler par la main droite le plus auāt qu'il pourra contre le gros bout: en apres il tournera la pique de la main droite par dessus la teste, en faisant le demy tour à droit en vn mesme temps, & la receuāt de la gauche pour la presenter en arriere: & cōme l'on se doit remettre, il a esté dit cy dessus.

19. *Remettez-vous.*

Pour se remettre, il se faut tourner bien subitement auec tout le corps sur le pied gauche vers le costé droit, tenant la pique haute, en la iettant de la main gauche, & la reprenant de la droite: puis met-on la pique comme auparauant elle estoit, en retirant le pied gauche en arriere, & par ainsi on retourne en la premiere posture.

S'ENSVI

S'ENSVIVENT LES EVOLVTIONS, ET LES EXERCICES qui se font en la Milice, auec les mots dont il faut vser.

1. *Files.*
2. *Rangs.*
3. *A droit.*
4. *A gauche.*
5. *Dressez vos files.*
6. *Dressez vos rangs.*
7. *Demy tour à droict.*
8. *Demy tour à gauche.*
9. *Remettez-vous à droict.*
11. *Remettez-vous à gauche.*
12. *Serrez vos files à droict.*
13. *Serrez vos files à gauche.*
14. *Serrez vos rangs.*
15. *Ouurez vos files à droict.*
16. *Ouurez vos files à gauche.*
17. *Ouurez vos rangs en auant.*
18. *Ouurez vos rangs en arriere.*
19. *A droict faites la conuersion.*
20. *A gauche faites la conuersion.*
21. *A droict par files faites la contremarche.*

22. *A*

22. *A gauche par files faites la contremarche.*
23. *A droict par rangs faites la contremarche.*
24. *A gauche par rangs faites la cõtremarche.*
25. *Doublez vos files à droict.*
26. *Doublez vos files à gauche.*
27. *Files remettez-vous.*
28. *Doublez vos rangs à droict.*
29. *Doublez vos rangs à gauche.*
30. *Rangs remettez vous.*
31. *A droict par demy files doublez vos rangs.*
32. *A gauche par demy files doublez vos rangs.*
33. *Rangs remettez-vous.*

EXPLICATION DES SVSdits mots & termes de Milice.

1. *Files.*

VNe file, c'est tout ce qui est deuant & arriere de vous en droicte ligne.

2. *Rangs.*

C'est tout ce dõt on est flãqué à droit, & à gauche en droite ligne, est appellé rang.

3. *A droict.*

C'est se tourner sur le pied droit contre la main droite, qui est vn quart de tout à droict.

4. *A gauche.*

C'est faire le mesme sur le pied gauche.

5. *Dressez vos files.*

Il se faut tenir en droicte ligne, ou de front

front en queüe l'vn derriere l'autre,comme cy dessus est dit.

6. Dressez vos rangs.

C'est que nul ne s'auance deuant l'autre, ains que chascun se tienne en droicte ligne de flanc.

7. Demy tour à droict.

On tourne le front à droict au lieu où estoit la queuë.

8. Demy tour à gauche.

On fait le mesme sur le pied gauche, en se tournant.

9. Remettez-vous.

Il se faut tousiours remettre,ou tourner comme on estoit auparauant.

10. Remettez-vous à droict.

C'est à dire qu'il se faut remettre du costé droit sur le pied droit, & se remettre en sa premiere place.

11. Remettez-vous à gauche.

On se tourne à gauche sur le pied gauche, & fait-on le mesme que cy deuant.

12. Serrez vos files à droict.

La premiere file à droit se tiendra ferme,& les autres,comme la 2. 3. 4. 5. &c. se serreront contre icelle en flanc , de sorte que chascun aye ses coudes libres , pour manier plus commodement son espée.

13. Serrez vos files à gauche.

La

La premiere file à gauche se tiendra ferme, & les autres les serreront aussi en flanc, comme dessus.

14. Serrez vos rangs.

Le premier rang se tiendra ferme, & les autres s'auanceront au dernier d'iceluy, de la longueur de l'espée, l'vn apres l'autre: comme pour exemple, le second apres le premier: le troisiéme, dernier le second: le quatriéme, dernier le troisiéme rang: & ainsi consequemment.

15. Ouurez vos files à droict.

On fait vn quart de tour à droict, & prend-on vne plus grande distance, & demeureront les rans serrez.

16. Ouurez vos files à gauche.

S'entend que les rangs s'ouuriront à mesme façon comme cy deuant: hors mis que l'õ fait icy le quart de tour à gauche.

17. Ouurez vos rangs en auant.

Ler rangs se departent, & diuisent l'vn de l'autre en auant, prenant vne plus grande (ou bien leur premiere) distance, se tenant le dernier rang ferme en sa place.

18. Ouurez vos rangs en arriere.

L'on fait le demy tour à droit, en ouurant & remettant les rangs cõme dit est.

19. A droit faites la conuersion.

L'on fait icy le tout, ou le demy tour à droict,

droict, ou à gauche, ayant les rangs & les files serrées.

20. *A gauche faites la conuersion.*

L'on en fait le mesme à gauche, que cy dessus à droict.

21. *A droict par files faites la contremarche.*

Il faut faire le demy tour à droit : puis marcher iusques à ce que le premier rang du front viéne en la place du dernier rãg de la queuë: que l'on se prenne garde aussi, que chacun suiue sa file, en gardant bien son rang, comme en toutes autres actions.

22. *A gauche par files faites la contremarche.*

Ce qui a esté fait à droict, le mesme se fera icy à gauche.

23. *A droict par rangs faites la contremarche.*

Il faut qu'au prealable de l'action, la troupe soit tournée à droict, ou à gauche: en apres fera-on la contremarche de mesme façon que dessus.

24. *A gauche par rangs, faites la cõtremarche.*

Ce qui s'est fait à droict cy dessus, se fait aussi à gauche.

25. *Doublez vos files à droict.*

C'est d'en mettre deux en vn, se tenant le premier, le troisieme, le cinquiesme, & le septiesme, &c. fermes en leurs places à droict, lesquelles seront doublées, & ainsi consecutiuement.

26. Doublez vos files à gauche.

Le mesme se fait à gauche.

27. Files remettes-vous.

Chascun se remet en sa premiere place.

28. Doublez vos rangs à droict.

Il faut faire icy de deux rangs vn, & se tenant le premier ferme en sa place, lequel sera doublé à droict, par le second rang; le troisiéme par le quatriéme, & ainsi consequément, iusques à ce que tous les rangs se trouuent reduits au nombre de cinq.

29. Doublez vos rangs à gauche.

Comme on a doublé les rangs à droict, que l'on face le mesme à gauche.

30. Rangs remettez-vous.

Chascun se remet en son premier lieu.

31. A droict par demy files doublez vos rangs.

L'on presuppose icy vn bataillõ, ou vne troupe de la hauteur de dix hommes, qui ferõt dix rangs; de sorte que les cinq derniers rangs entreront à droict à chasque Soldat des premiers cinq rangs, à sçauoir que le sixiéme rang double le premier: le septiéme double le second: le huictiéme, le troisiéme: le neufuiéme, le quatriéme: le deuxiéme, le cinquiéme, & dernier rang.

32. A gauche par demy files doublez vos rãgs.

L'on fait le mesme comme à main droicte,

cte,hors mis qu'on double à gauche.

33. *Rangs remettez-vous.*

C'est qu'vn chascun se remet en place.

S'ENSVIT COMMENT LES Sergents de bandes doiuent porter leur halebarde.

APres auoir faict voir l'Exercice du Mousquet,& de la Pique,il m'a semblé n'estre mal à propos, de monstrer aux nouueaux Sergents, comme ils doiuent porter la halebarde allant en parade, ou autrement.

Premierement le Sergent qui meine sa garde sur la parade,il la fera en deux sortes:

Il fera la premiere parade de la garde par trouppes.

Et la seconde par files estenduës en forme de marcher.

Par la parade qui se fait par trouppe,est entendu, qu'il meine les mousquetaires ayants les mousquets sur les espaules, cõme de coustume: mais les piquiers portãs leurs piques hautes,files & rangs à demy serrez, soit qu'il eust haste, ou qu'il pleust, ou qu'il fallust passer en haste de-

uant

uant l'ennemy.

La parade en forme de marcher eſt, quand on faict marcher les files eſtenduës à double diſtance,& les rangs à ſimple diſtance, les premiers portans leurs piques plattes.

En ces deux parades,le Sergent portera ſon halebarde diuerſement; voulant faire monter la garde par trouppes, il dira: *Marchez en vne trouppe*; & lors il portera ſon halebarde haute en la main dtoite, comme il a eſté monſtré en la poſture de la pique.

Mais s'il marche les files eſtenduës, il la portera couchée ſur l'eſpaule droicte: ainſi il empoignera ſon halebarde auec la main droicte tout au bout, ayant le bras renuersé,la main & le doigt de deuãt couché & eſtendu ſur la halebarde deuãt ſoy, en ſorte que le bout du doigt ſoit droict ſur le bout de la halebarde, & lors qu'il tourne la halebarde de trauers dernier le col ayant la main & halebarde eſtenduë vers le coſté droict,non deuant ſoy, comme on porte les piques.

En faiſant monter la garde ainſi, la ſeconde maniere eſt,qu'il empoigne la halebarde par le milieu, la laiſſant couler à ſon coſté,& ainſi marcher.

La troisiesme, qu'il empoigne la halebarde par la pointe, tienne le bout haut, & la main tout pres du corps, ainsi comme quand on porte la pique de biais.

S'il meine les Soldats à l'enterrement, il portera ainsi la halebarde auec le bras pendu, tournant la pointe de dernier.

Et s'il est en ordonnance deuant ses Soldats, il tiendra son halebarde comme il a esté monstré en la premiere posture des piques, &c.

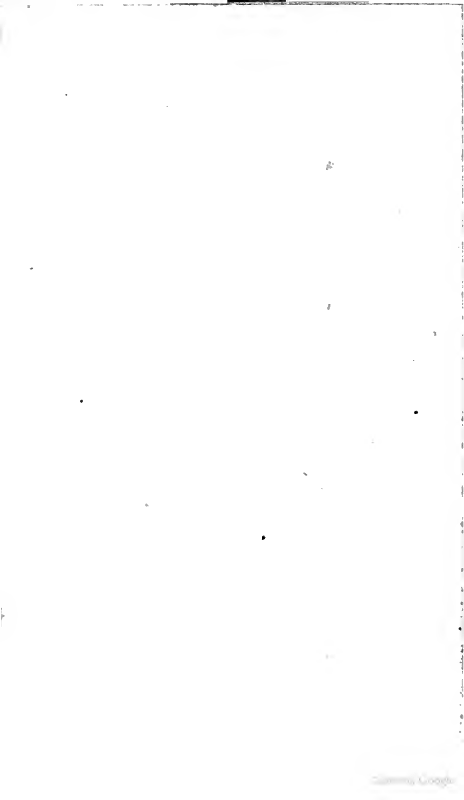
F I N.

Pol 1462634


Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google

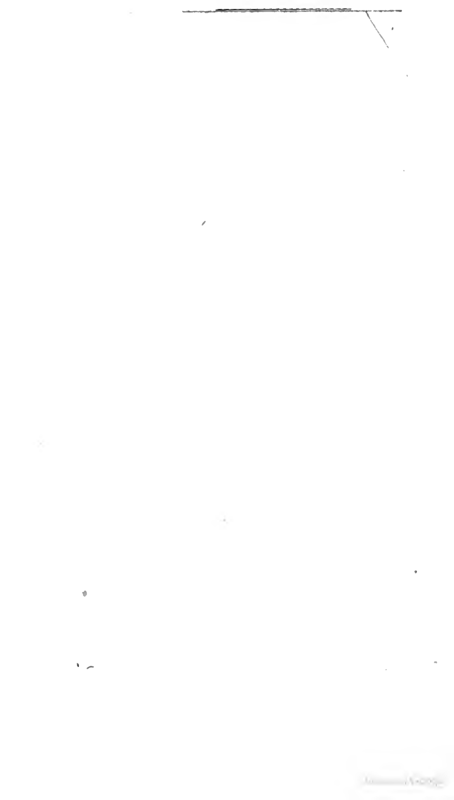
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google

Digitized by Google



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google

Digitized by Google

K.36. ~~K.~~

Digitized by Google

